

Règlement intérieur stages de découverte sportive



SOMMAIRE

Règles d'inscription : Comment s'inscrire ?	2
Règles d'inscription : Comment savoir si j'ai bien une place sur l'activité ?	3
Annulation	3
Nouveaux tarifs	3
Informations pratiques.....	4

1) Règles d'inscription : Comment s'inscrire ?

Les inscriptions passent désormais par internet via le [Portail Famille](#).

Ce portail est une page internet qui permet de remplir les documents nécessaires avant de vous inscrire à une activité, d'éventuellement modifier certaines informations et de vous inscrire aux activités lorsque les inscriptions sont ouvertes.

1- J'ai déjà un compte :

- a. Se connecter sur son compte famille
- b. Cliquer sur nouvelle réservation / Annulation.
- c. Choisir l'enfant (si plusieurs enfants)
- d. Choisir la structure.
- e. Choisir l'activité (si l'activité est grisée c'est qu'elle est complète)

Notice d'aide à l'inscription : [Notice d'utilisation portail famille](#)

2- Je n'ai pas encore de compte :

Il faut d'abord envoyer un mail à animation.sportive@liffre-cormier.fr afin que nous puissions créer votre compte avec :

- Nom de la famille
- Prénom d'un parent
- Nom prénom et date de naissance de votre enfant
- Une adresse mail valide (vous y recevrez le lien de validation)
- Une adresse postale

Une fois votre mail reçu, nous le traiterons aussi vite que possible. Vous recevrez un mail avec votre identifiant, votre mot de passe, et un lien de connexion sous 48heures. C'est ensuite à vous de remplir toutes les informations et de fournir les documents demandés. Une fois la procédure terminée, vous pourrez faire des demandes d'inscriptions aux activités du service des sports, dès l'ouverture des inscriptions.

2) Règles d'inscription : Comment savoir si j'ai bien une place sur l'activité ?

Une fois votre demande envoyée vous recevrez un mail vous indiquant la validation ou non de votre inscription. Attention aux documents obligatoires ! (Notamment test d'aisance aquatique pour certaines activités)

⚠ Si vous avez effectué une inscription sur liste d'attente, le mail vaut une acceptation sur la liste d'attente et non à l'activité. Nous vous contacterons directement et uniquement par téléphone si une place se libère.

3) Annulation

[DEL 2022/132](#)

Le conseil communautaire s'est regroupé le 07 juin 2022 pour voter les tarifs des activités terrestres et modifications des modalités d'inscription. Afin d'éviter les inscriptions abusives donnant lieu à des annulations de dernière minute, privant de fait d'autres familles d'accès, il est proposé au conseil de modifier le règlement d'inscriptions aux stages vacances en y adjoignant les mentions suivantes :

« Toute inscription à un stage de découverte sportive ou à un séjour d'été est définitive, sauf cas exceptionnel laissé à la libre appréciation de la collectivité.

Pour toute annulation, un certificat médical devra être fourni avant la fin de la période de vacances encours pour éviter la facturation.

A défaut le stage sera facturé. »

4) Nouveaux tarifs

Afin d'assurer une progressivité dans ces tarifs et de permettre une facilité d'accès à tous aux activités sportives sur les temps de vacances, il est proposé une tarification modulée pour les stages vacances en prenant appui sur la déclinaison de la grille « Quotient familial »

Tranches	Tarif
T1- QF 0 à 400*	7.14
T2- QF 400 à 600*	7.65
T3- QF 600 à 800*	8.16
T4- QF 800 à 1000*	8.67
T5- QF 1000 à 1200*	9.18
T6- QF 1200 à 1300*	9.69
T7- QF 1300 à 1500*	10.2
T8- QF 1500 à 1900*	10.71
T9- QF 1900 et plus*	11.22
Extérieurs**	17.65

* +50% du coût d'une prestation extérieure

** +100% du coût d'une prestation extérieure

Si le QF n'est pas renseigné à la fin de la période de vacances scolaires, le montant facturé sera de 11€22 (T9)

5) Informations pratiques

Horaires

Stage de 10h à 16h

Lieux

Retrouvez les adresses précises des équipements sportifs sur la page dédiée [les équipements sportifs](#)

Affaires à apporter

Amener un pique-nique pour le midi et de l'eau pour la journée.

Activités en intérieures :

Prévoir des chaussures **réservées uniquement à la salle.**

Activités en extérieurs :

Prendre vêtements adaptés à la température. (Casquette et crème solaire par temps chauds / k-way s'il pleut / vêtements chauds par temps froids)

Activités nautiques :

Prévoir des affaires de rechange et une paire de chaussures fermée.

⚠ Test d'aisance aquatique obligatoire